



TEXTE n° 307
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

9 juin 2026

PROJET DE LOI

portant approbation des comptes de la sécurité sociale de l'année 2025

L'Assemblée nationale n'a pas adopté en première lecture, après engagement de la procédure accélérée, le projet de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 9 juin 2026.

La Présidente,
Signé : YAËL BRAUN-PIVET